

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL222

présenté par
Mme Fajgeles, rapporteure

ARTICLE 20

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« par »,

le mot :

« dans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.